



Ce jour-là, il s'agissait d'accepter ou non la loi fondamentale qui allait régir la future IVème république et non pas marquer sa naissance. La nuance est énorme car Madagascar est toujours, selon la feuille de route signée dans la nuit du 16 septembre au 17 septembre 2011, en période de transition, de la Illème à cette fameuse IVème république. Dire le contraire est... puéri

Selon un communiqué de presse diffusé par le service de communication de la présidence de la Haute autorité de la Transition :

« 11 Décembre 2010 - 11 Décembre 2011, cela fait un an que la Quatrième République de Madagascar est née. Des événements culturels, organisés conjointement par le Ministère de la Culture et du Patrimoine avec l'Office National de la Culture et le First événementiel, ont eu lieu ce jour à l'occasion de cette date mémorable. En effet, la Nouvelle Constitution, soumise au vote le 17 Novembre 2010, marquant le passage vers la Quatrième République, a été officiellement promulguée le 11 Décembre 2010 »

Cette « célébration » relève d'un amalgame paradoxal à éclaircir. Et le plus tôt sera le mieux. Pour ma part, voici ma lecture de cette fameuse IVème république.

1/3

Je ne sais vraiment pas qui sont les cons(eillers) d'Andry Rajoelina qui persistent à lui faire prendre des vessies pour des lanternes mais ce genre de bévue grosse comme la corde d'un pendu va entamer sérieusement son capital confiance vis-à-vis de l'opinion publique aussi bien nationale qu'internationale. Oui, qu'on le veuille ou non, une nouvelle constitution a été votée le 17 novembre 2010 par plus de trois millions de citoyens malgaches en âge et en droit de voter. Cela ne peut être minimisé. La communauté internationale n'a rien dit et qui ne dit mot consent. Le résultat de ce vote a été officiellement promulqué le 11 décembre 2010. Mais de là à oser dire que c'est la date de l'entrée dans la IVème république, il y a un non-sens flagrant, une désinvolture aussi infantile qu'orgueilleuse. Certains argueront la souveraineté nationale mais pourquoi alors chercher la reconnaissance internationale à tout prix dans ce cas ?

Si l'actuelle étape de la transition a permis un revirement de la position de la communauté internationale (Sadc, Oif, Coi, Ue pour l'instant) c'est bien grâce à la signature de la feuille de route consensuelle et inclusive le 16 septembre 2011. Cela signifie de manière incontestable que Madagascar se trouve encore et toujours dans la période charnière entre la Illème et la IVème république. Celle-ci ne verra effectivement le jour qu'après l'élection d'un président au suffrage universel. Aussi, personnellement, je ne peux pas cautionner cette « célébration » qui n'en n'est pas une. Quatre jours avant ce dimanche 11 décembre 2011, un spot publicitaire avait vanté de manière aussi intempestive qu'incongrue, ce « premier anniversaire de la IVème république »

J'ai fait partie de la délégation présidentielle partie en France pour rencontrer le ministre français de la Coopération, le Secrétaire général de l'Oif, le Président de la république française, la presse internationale (particulièrement Rfi, France24 et Tv5 Monde) et, enfin, des représentants de la diaspora malgache en France. A aucun moment, le Président Andry Rajoelina n'a fait allusion à cette IVème république. Alors, étant lui-même absent du pays, la question primordiale est : qui est (sont) le ou les imbéciles malheureux qui ont pris l'initiative ? N'aurait-il été pas plus judicieux d'offrir ces feux d'artifice du 11 décembre, la veille de Noël ? Ce qu'il y avait a commémorer, pour rappel, c'était la victoire du « Oui » à ce référendum constitutionnel du 17 novembre 2010. Et rien de plus. La seconde grande question, tout aussi

primordiale est : cette constitution votée va-t-elle être retenue ou faudra-t-il procéder à un autre référendum ? Dans ce dernier cas, la célébration du 11 décembre 2011 tombera dans le domaine du ridicule pur et simple. Il s'avère impérieux d'être logique envers soi-même et non pas se laisser attendrir par des envolées lyriques et des suggestions irréalistes qui vous jetteront à la rue au moment où vous vous y attendrez le moins.

En parlant de ce fameux dimanche 11 décembre 2011, je ne saurai taire, non plus, la « défaillance technique »

incompréhensible de la Tvm (Télévision nationale malgache). Au moment où devait être diffusée

## l'interview du Président Rajoelina sur TV5 Monde

(le 8 décembre), annoncée au préalable à 20h, c'est un écran noir, durant plus de deux heures, qui a été offert aux téléspectateurs des quatre coins de l'île. Je ne crois pas au hasard... Mais le ou les responsables seront-ils sanctionnés ou, comme d'habitude, cela sera-t-il versé dans le placard des couacs routiniers sans suite ? Auquel cas, en 2013 Madagascar sera toujours en transition. Car avec, en prime, ces parlementaires qui vont passer leur temps à sortir de la salle pour un oui ou pou un non -alors qu'ils percevront toujours des sous que beaucoup ne méritent même pas- il n'y aura pas d'élections en 2012. La solution ? A présent qu'Andry Rajoelina est reconnu officiellement comme Président de la Transition de la république de Madagascar, il est plus que temps qu'il sanctionne ceux qui doivent être sanctionnés, sans état d'âme. Sans mettre Dieu dans le coup, cela étant une affaire d'être humains dont le grand défaut reste l'orgueil souvent mal placé. Sinon, ses déclarations au jardin d'Ambohijatovo, en 2009, lui reviendront en plein visage :

« Tenenina foana fa e e e l l »

(On vous a maintes fois prévenu mais vous faites la sourde oreille). A ce moment, c'était destiné à Marc Ravalomanana. A bon entendeur, salut. Enfin, s'il y a des critiques destructives et sans fondements, il existe tout de même des critiques constructives pour aider à reprendre le droit chemin fixé au début de la révolution orange.

## Jeannot RAMAMBAZAFY